

COLLECT' INFOS n°13

Mairie de VIONS

Tél / Fax : 04 79 54 29 05

Email : mairie.vions@orange.fr

Retrouvez l'actualité de la Commune
sur la page facebook  "mairie de Vions"
sur le site internet : <https://vions-savoie.fr>



Horaires du secrétariat de Mairie

- Le lundi de 10h30 à 12h15
- Le mardi de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 14h00 à 18h30
- Le dernier samedi du mois de 8h à 12h
- Le premier mercredi du mois de 8h à 12h

Dates fermeture MAIRIE

DU 21 DECEMBRE au
4 JANVIER (inclus)

Le mot du maire adjoint :

Après deux années où le Covid nous a empêchés de nous réunir à l'occasion des vœux de la municipalité, voici que nous allons démarrer l'année en repoussant à nouveau ce rendez-vous, cette fois pour d'autres raisons.

La municipalité se réorganise, le poste de maire est vacant depuis la démission de Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET le 28 octobre pour, comme il l'a dit « laisser la place aux jeunes ».

Jean-Pierre reste membre de l'équipe, mais deux membres du conseil, Jean-Pierre MAULE et Manuel THOMAS, ont souhaité mettre fin à leurs mandats de conseillers municipaux pour raisons de santé et raisons personnelles.

Or, la loi ne permet pas d'élire un nouveau maire sans que l'équipe municipale soit complète : le 22 Janvier prochain, nous serons donc appelés à élire deux nouveaux conseillers, et c'est une équipe complétée d'un peu de sang neuf qui élira ensuite un nouveau maire et des nouveaux adjoints.

Notre conseil municipal s'est préparé ces dernières semaines et nous avons tous ensemble souhaité laisser les personnes intéressées se présenter librement. Il ne nous appartient pas de « coopter » untel ou untel et nous sommes convaincus que nous trouverons, parmi ceux qui souhaiteront se présenter, de nouveaux collègues qui s'intégreront à l'équipe en apportant leurs compétences et leur sensibilité.

Difficile d'en dire plus si ce n'est que cette situation et la réserve nécessaire à toute période pré-électorale n'est pas compatible avec l'organisation d'une cérémonie des vœux sous format traditionnel.

S'il sera difficile de parler encore de vœux en février, nous envisageons de proposer une rencontre sous la forme d'une réunion publique avec un temps convivial de rencontre et d'échanges. Ce sera l'occasion de présenter l'équipe complétée et de faire un point sur nos projets et nos réalisations.

Nous savons l'attente très forte que beaucoup ont exprimée concernant la sécurité routière notamment dans la traversée du village. De fait, notre commune est traversée par de nombreux véhicules et les incivilités automobiles entravent régulièrement notre qualité de vie. Ce sujet est long à traiter mais les études techniques préalables sont désormais lancées. Nous avons également été retardés par le refus de certains financeurs de nous accompagner, mais nous sommes désormais prêts pour lancer en 2023 les premiers aménagements.

D'autres chantiers seront lancés ou poursuivis, toujours dans le but, de préserver notre cadre de vie et de mettre en valeur notre village, pour et par ses habitants dans un esprit ouvert et solidaire.

En cette période de fêtes qui s'annonce, je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, pour vous et pour vos proches, mes meilleurs vœux.

Sommaire :

> Page 1 :

- Mot du Maire adjoint
- Mot de M SAVIOZ-FOUILLET

> Page 2 :

- Etat-Civil
- Elections prochaines
- Accord'âge
- Recensement personnes fragiles
- Illuminations de Noël

> Pages 3 & 4 :

- Les travaux
- Infos en bref

Un mot de Jean Pierre
SAVIOZ-FOUILLET, maire
de VIONS DE 2014 à
2022:

Une page se tourne comme prévu. Merci aux services de la Préfecture d'avoir accepté cette démission et à Manuel ARRAGAIN d'assurer l'intérim dans la mesure où nous devons faire des élections partielles au vu de deux démissions.

Merci à l'ensemble des conseillères, conseillers, personnel communal, Mollardins et élus de Chautagne qui m'ont accompagné depuis 2014 et tous les services que j'ai contacté.

Bonne fin d'année et bon vent à l'exécutif.

Rubrique d'état civil

- Naissances:** Eden, Théa TARRICONE née le 7 janvier 2022
Matias RAOUX né le 29 avril 2022
Adèle, Emma, Lola PERRAULT née le 2 mai 2022
Laya FARGES BESSERER née le 28 novembre 2022
- Mariages :** Philippe THOUZEAU & Annick BORRAZ le 19 février 2022
Rémy JAL & Virginie SALVATORE le 9 juillet 2022
- Décès:** Jean-Louis BOUGARET le 23 janvier 2022
Nicole DEBAUGE née BERENGER le 16 février 2022
Pierre ANGOT le 18 avril 2022
Pasquale COMPAGNONE le 18 mai 2022
Laurent DESMOLIN le 29 août 2022
Roland BERGER le 1er octobre 2022

Tout savoir sur les prochaines élections municipales :

Attention, le bureau de vote sera de retour à la salle Multiservices !

Les dates à retenir :

- 22 Janvier 2023 = 1^{er} Tour des élections

Pour être élu, le candidat devra obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal à un quart des électeurs inscrits.

A défaut, un second tour sera organisé le 29 Janvier 2023

- 14 décembre 2022 = Clôture des inscriptions sur les listes électorales pour ce scrutin (6eme mercredi précédant le scrutin)
- 4 et 5 Janvier 2023 = Candidatures individuelles à déposer en préfecture, sur rdv pris par téléphone au 04 79 75 51 89.
- Du 9 Janvier 2023 à 0 heure au 21 Janvier 2023 à 0 heure = Période officielle de campagne électorale. Des panneaux électoraux seront mis en place sur toute la période à disposition des candidats.
- 27 ou 28 Janvier (si conseil complet à l'issue du 1^{er} tour)
OU
- 3 ou 4 février (si 2eme tour nécessaire) = Conseil municipal d'élection du Maire et des adjoints



Accord'âge : des séances de cinéma pour les Aînés :

Dans le cadre du dispositif « Accord'âge », Grand Lac, le CIAS et les communes de Chautagne organisent des séances de cinéma spécialement destinées aux séniors. Un transport a ainsi été organisé à plusieurs reprises depuis la Chautagne vers le cinéma à Aix ou à Rumilly, et une séance de Cinébus en après-midi a été proposée à Ruffieux. Si pour l'instant peu d'habitants de notre commune ont participé, nous avons souhaité continuer à tester le dispositif et nous communiquerons sur les prochaines actions. N'hésitez pas à vous renseigner !

Recensement des personnes fragiles :

Coupures d'électricité en vue, alerte météo... Si vous êtes une personne seule, fragile, ou à besoin particulier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin que nous recensons celles et ceux qui souhaitent être accompagnés ou aidés en cas de besoin.

Illuminations de Noël:

En cette fin d'année, les menaces de coupures d'électricité semblent de plus en plus réelles. Elles font suite à une hausse du prix de l'énergie, sans doute pas terminée, qui impacte notre budget. Mais plus encore, le souci de participer à l'effort de sobriété énergétique doit s'appliquer en premier lieu à la consommation des administrations publiques, qui doivent donner l'exemple.

A l'unanimité, le conseil a décidé de ne pas faire installer les guirlandes électriques habituelles.

Cette période doit rester festive et apporter de belles images, aussi, nous avons choisi d'investir dans quelques décorations non consommatrices d'énergie et qui pourront resservir d'une année sur l'autre, afin d'embellir notre cour de mairie. Nous espérons que cette démarche sera comprise et que ces décorations contribueront à égayer cette fin d'année !



EN ROUTE POUR 2023! : LES TRAVAUX...

Travaux de sécurisation de la route départementale :
pourquoi tant de temps pour enfin aménager notre route?

Que l'on se rassure, ce dossier est prioritaire ! S'agissant d'une route départementale, nous n'avons pas la possibilité de faire des aménagements sans l'aval des services du département. Or, notre premier projet, préparé en interne et principalement basé sur des ralentisseurs tout au long de la traversée, n'a pas été validé par les services. En parallèle, notre demande de subvention auprès de l'Etat n'a pas abouti...

Pour surmonter ces déconvenues, nous avons fait appel à un maître d'œuvre, son concours sera précieux pour trouver les solutions les plus adaptées, acceptables par le département et efficaces pour faire ralentir les véhicules permettant aux maisons riveraines, aux piétons et aux vélos de trouver plus de sérénité. Première étape : des relevés topographiques effectués le long du parking, qui vont permettre l'établissement rapide d'un premier projet. Nous comptons bien enfin aboutir avec des premiers aménagements en 2023 !

Réfection de la salle de classe de Vions:

La municipalité, après avoir fait installer ce printemps des volets roulants solaires dans les deux salles de classes, continue son action dans l'amélioration de la qualité de travail des enfants et de leur institutrice.

Une réfection de la salle de classe principale, dégradée et usée, sera effectuée du 8 au 23 avril, lors des vacances scolaires de printemps.

Mr Amoros, artisan plaquiste de Chindrieux assurera les travaux.

Coût : 6825,52€

Seront refaits: les soubassements, les murs, les plafonds et la rénovation des radiateurs.

Comment vont s'organiser les travaux?

1) Déménagement de la salle de classe durant le voyage scolaire des enfants.

Des parents d'élèves seraient les bienvenus pour nous aider!!! Merci de nous contacter, nous comptons sur vous!

2) Réalisation des travaux.

3) Réaménagement de la salle de classe, évaluée entre 2 jours/ une semaine.

Plus on sera nombreux, plus vite ça ira!

Une demande d'aide sera faite auprès du département et de la région.

Travaux rénovation des vitraux de l'église :

Question : est-ce à la commune de prendre en charge ces travaux ?

La loi de sur la laïcité de 1905 est très claire. L'église construite avant 1905 appartient à la commune et l'utilisation exclusive pour le culte est sous la responsabilité du curé de la paroisse ; le père Alexis Jalabert est l'affectataire des 8 clochers de Chautagne.

Question : pourquoi ces travaux ?

Les vitraux dans leur état actuel, présentent des trous et une rosace d'un mètre de diamètre dans le chœur risque de tomber si l'on ne fait rien. Le bâtiment n'est plus hors d'air et hors d'eau

Question : quels vont être les travaux ?

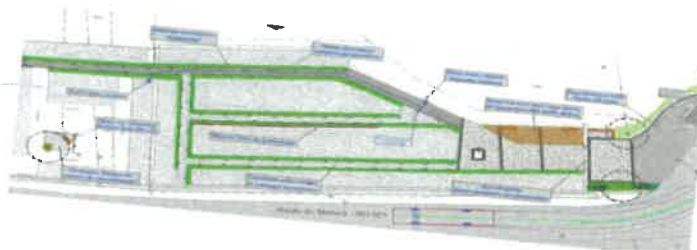
En Juin 2023 un échafaudage sera installé autour de l'église. Des double-vitrages seront posés à l'extérieur. Le bâtiment sera hors d'air et hors d'eau. Ensuite, depuis l'intérieur l'artisan verrier Alain Laffargue reprendra les vitraux défectueux. A noter que durant les travaux, l'église sera ouverte et vous pourrez voir comment est pratiqué ce métier ancestral.

Question : combien ça coûte ?

Le devis de réparation se monte à 38000€. Nous espérons une subvention de 40% du département et un concours de la région est également demandé.

LES TRAVAUX SUITE...

Travaux du cimetière :



Question : pourquoi faire des travaux ?

Le cimetière dans son état actuel a besoin d'un petit coup de jeune sachant que celui-ci est aussi la vitrine d'entrée du village. L'équipe municipale a travaillé avec le CAUE (organisme d'aide aux communes pour l'urbanisme). Des idées ont été soumises à la population sur place en septembre 2021. Une première proposition a été chiffrée par le bureau d'étude à 140 000€ alors que nous avions prévu un budget de 80 000€. Nous avons dû revoir nos projets à la baisse pour rester dans une enveloppe supportable pour les moyens de la commune.

Question : quels travaux vont être faits ?

Délimitation d'une place de parking PMR (personne à mobilité réduite) et d'une place utilitaire ; reprise des murs d'entrée, reprise du portail existant ; placette en béton désactivé à l'entrée intérieure ; démolition du cabanon existant et construction d'un abri ouvert pouvant abriter les cérémonies ; allée principale en dalles alvéolées et gravillon ; allées secondaires en concassé ; reprise des bordures abimées ; mise en place d'un second point d'eau dans le nouveau cimetière ; délimitation d'un emplacement pour l'extension future du colombarium.

Question : combien ça coûte ?

L'enveloppe est de 100 000€ ht. Des demandes de subvention sont en cours auprès du département et de la région. Nous espérons démarrer ces travaux en Mai 2023.

Route de Panillon :

La municipalité a souhaité poursuivre son engagement de consacrer chaque année une enveloppe budgétaire à la réfection d'une voie communale.

Le chemin cadastré « Chaussée de Panillon » est répertorié Voie communale y compris d'ailleurs dans sa partie strictement chemin. Pour rappel, le statut de voie communale implique un entretien régulier par la commune,

Seuls les 150 premiers mètres desservent des habitations mais la chaussée était si abîmée qu'on ne la distinguait même plus à certains endroits.

La Commune a mandaté l'entreprise Eiffage pour reprendre cette portion. Après les travaux préparatoires un revêtement en bicouche sera mis en place dans les semaines à venir, dès que la météo le permettra.

Cette réfection a permis de justifier la réalisation de travaux de voirie auprès du département pour le versement de la part variable du fonds dit de la TADE, dotation liée aux droits de mutation. Ainsi, la recette perçue par la commune équilibrera exactement la dépense réalisée

La fibre optique :

Très attendue pour tourner enfin le dos à nos problèmes récurrents de connexion, la fibre a fait son apparition à Vions.

Quelques maisons du sud de la commune doivent encore patienter, ainsi que les hameaux de la Muraille et du Mollard.

Pour ces derniers, les poteaux existants ne pouvant supporter la charge, l'entreprise Constructel, chargée des travaux, a du prévoir le doublement de plusieurs poteaux ce qui a impliqué des démarches administratives et techniques plus lourdes que prévues. Il est rappelé qu'un opérateur a été mandaté par le département pour déployer la fibre sur tout le territoire savoyard, la commune a peu de prise sur les délais nécessaires. Nous espérons cependant raisonnablement que tous les Mollardins auront enfin accès au cours de...

Infos en bref :

Départ de Guillaume Carpentier, agent technique communal depuis début 2020, qui a obtenu sa mutation pour une collectivité de Haute-Savoie et quittera ses fonctions dès cette fin d'année.

Un recrutement est lancé pour pourvoir le poste le plus rapidement possible

Le sou des écoles :

Les parents d'élèves ont lancé leurs opérations de l'année scolaire avec une vente de pains au four de Bovéron les 18 et 19 novembre. Une belle réussite, et un rendez vous pris pour une vente de boudin en mars.

Un grand merci aux bénévoles et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement dont les recettes participeront au financement des activités de l'école.

Rappel : le stationnement des véhicules est interdit sur la voie publique. Des solutions sur terrains privés doivent être trouvées pour les stationnements réguliers, et les places publiques marquées doivent être utilisées pour les stationnements ponctuels ou provisoires.



COMMUNE DE VIONS SAVOIE

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL JEUNES



Ce conseil de 15 jeunes de communes du Syndicat Intercommunal de CHAUTAGNE a pour vocation de porter la parole des jeunes auprès des élus locaux, de travailler autour de la citoyenneté.

Durant cette année de fonctionnement, les jeunes ont pu participer aux bureaux de vote de leur commune pour l'élection présidentielle en tant qu'observateur du déroulement de ces dernières.

Les jeunes se sont investis :

- Autour de la création d'un blason représentatif de ce Conseil Intercommunal Jeunes, blason qui a été distribué dans les mairies
- A la préparation de l'inauguration de la salle Espace Jeunes située à SERRIERES en Chautagne.

Les temps de travail du Conseil Intercommunal Jeunes se déroulent dans les salles de Conseil Municipal des différentes mairies ou à la salle Espace Jeunes.

A côté de ces temps de travail studieux, des activités ludiques se sont déroulées dans une bonne ambiance, à savoir une initiation au Biathlon à LA FECLAZ, une visite au Musée des Confluences à LYON et une descente en eaux vives à la base de loisirs de SAULT BRENAZ (Ain).

Dans les projets à venir, les jeunes ont proposé de faire une action en lien avec les Restos du Cœur (collecte de denrées dans les grandes surfaces), organisation de soirées dans les différentes communes pour rencontrer d'autres jeunes, de sorties ludiques.

Il est à noter qu'une visite de l'Assemblée nationale à PARIS est prévue début juillet 2023. Les jeunes vont travailler sur l'organisation de ce séjour à PARIS.



CONSEIL INTERCOMMUNAL JEUNES DE CHAUTAGNE

Tous unis POUR LA CHAUTAGNE !

NOS QUALITES Un conseil jeune, énergique, accueillant et ouvert aux activités variées !	NOS DEFAUTES Un conseil méconnu, inexpérimenté et parfois... en manque d'idées.
NOS SOUMHITS Améliorer le quotidien des jeunes et mettre en place des projets. Se réunir plus souvent et donner plus de visibilité au conseil.	NOS POURS Au sein d'un réseau pour nos idées ou à l'échelle des projets. Démobiliser les adultes. Cesser les activités du conseil.

Il ne faut jamais abandonner mais toujours persévérer !

INFOS UTILES

HORAIRES DE BRICOLAGE/ UTILISATION D'APPAREILS THERMIQUES

JOURS OUVRABLES de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
SAMEDI de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
DIMANCHE & JOURS FERIES de 10h00 à 12h00

PRÊT DU BROYEUR

DU 9 FEVRIER AU 22 FEVRIER
DU 6 AVRIL AU 19 AVRIL

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Le secrétariat au 04 79 54 29 05

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE CHINDRIEUX

DU LUNDI AU VENDREDI 14H00 -18H00
SAMEDI 9H00-12H00/14h00 18h00

RELAIS GRAND LAC

Espace labellisé France Services

Un lien avec Grand Lac et une aide dans les démarches administratives

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30

172B rue de érusalem73310 Ruffieux ·

04 79 63 87 45 ·

relais.chautagne@grand-lac.fr

DATES A RETENIR :

- 22 JANVIER : ÉLECTIONS MUNICIPALES
- 29 JANVIER : ÉLECTIONS MUNICIPALES (2ème tour)
- Date à définir : RÉUNION PUBLIQUE ÉQUIPE MUNICIPALE
- 25 FÉVRIER : CARNAVAL DES ENFANTS
- 4 MARS : VOYAGE EN CUISINE
- 1^{ER} WEEK END DE JUIN : FÊTE DU FOUR
- 13 JUILLET : FEU D'ARTIFICE / FÊTE NATIONALE